**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

Commission des finances (COFIN)

Musée romain d'Avenches : la COFIN adopte à l'unanimité une demande de crédit d'étude de 100'000 francs permettant de faire avancer le projet

Lors de sa séance du 24 septembre 2020, la COFIN a adopté à l'unanimité une demande de crédit d'étude de 100'000 francs pour financer les études de mise à jour du rapport de programmation de 2013 et les études de faisabilité du nouveau Musée romain d'Avenches.

La COFIN adopte régulièrement des crédits d'études et il est rarissime qu'elle communique publiquement sur ce genre de décisions. Cette exception trouve sa justification dans le fait que la romanité, dans le canton de Vaud, est une thématique sensible qui a déjà fait l'objet de nombreux dépôts d'interventions parlementaires depuis plusieurs années.

L'enjeu du projet du futur « Sites et Musée romain d'Avenches » est de réaliser un musée comprenant un centre de recherche archéologique de portée nationale. L'une des spécificités relevées par la COFIN est l'association des recherches sur le terrain, de la valorisation des collections et monuments, de leur conservation-restauration, des études et publication ainsi que de l'archivage de la documentation. Actuellement, l'ensemble de ces activités est dispersé dans plusieurs sites ; cette nouvelle structure permettra un regroupement pertinent dans un seul bâtiment fonctionnel aux surfaces adaptées.

Par son vote unanime, la COFIN salue la concrétisation de ce dossier dont les premières étapes datent du début des années 2000. Elle relève en outre la collaboration constructive des autorités communales avenchoises ainsi que la volonté du Conseil d'Etat de continuer, par la suite, à développer le dossier de la romanité dans d'autres régions du canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 octobre 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Alexandre Berthoud, président de la commission